

Cher Partenaire,

Depuis 30 ans, ARCA ASSURANCES se fait fort d'apporter à l'ensemble de son réseau professionnel un service sur-mesure à forte valeur ajoutée.

Au quotidien, vous êtes plus de 1800 à nous avoir fait confiance et à faire perdurer cette étroite relation.

Pour notre trentième année d'exercice et dans un contexte sanitaire et économique qui nous a tous mis à l'épreuve, ARCA ASSURANCES a décidé de renforcer ses liens avec vous.

Si nos valeurs ont toujours été centrées sur la compétence, la réactivité et la recherche de solutions adaptées à vos problématiques complexes, nous n'en négligeons pas moins les aspects humains, comme la coopération et l'entraide.

Dans cette optique ARCA ASSURANCES a le plaisir de vous présenter son nouveau programme :

Partenaires PREMIUM

Ce programme suivra deux axes : **quantitatif** et **qualitatif**.

Sur l'axe Quantitatif, nous vous proposons un programme de commissions améliorées ouvert à tous nos partenaires, sans exception.

Ce programme suivra les modalités suivantes :

Au-dessus de 30,000 euros de primes annuelles nettes* nous augmenterons nos rétrocessions à 10%

De 20,000 à 30,000 euros de primes annuelles nettes* nous augmenterons nos rétrocessions à 9 %

De 10,000 à 20,000 euros de primes annuelles nettes* nous augmenterons nos rétrocessions à 8,5%

En dessous de 10,000 euros de primes annuelles nettes, les accords existants demeureront en activité.

L'ensemble de ces niveaux seront évalués sur l'année fiscale 2021 et donneront lieu à bonification automatique sur l'ensemble des primes nettes réalisées en 2022. Chaque année suivante, nous les ajusterons sur la base des primes nettes de l'année précédente.

Sur l'axe Qualitatif, nous aurons le plaisir de vous proposer sur l'ensemble de l'exercice 2021 une amélioration de vos services en ligne touchant au reporting, aux méthodes de paiement et à l'ergonomie.

ARCA ASSURANCES vous remercie pour votre confiance !

ALEXANDRE HUTTAUX

SEBASTIEN HUTTAUX

* Evaluation des primes nettes afférentes aux quittances émises entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021 en nos systèmes.